

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 Diplôme : **DU Musicothérapie**

 RESPONSABLE(S) : Isabelle Peguilhan et Jean-Luc Sudres
**SESSION 1**
**SESSION 2 (PAS DE SESSION 2)**

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu (Pas de contrôle terminal)

Épreuve		Durée	Coeff.	Report	
UE	Epreuve				
1	UE 101	Rédaction et soutenance d'un mémoire	30 min	12	<input type="checkbox"/>
2	UE 102	Rédaction et soutenance d'un mémoire	30 min	12	<input type="checkbox"/>
3	UE 103	Rédaction et soutenance d'un mémoire	30 min	12	<input type="checkbox"/>
4	UE 104	Rédaction et soutenance d'un mémoire	30 min	12	<input type="checkbox"/>
5	UE 105	Rédaction et soutenance d'un mémoire	30 min	12	<input type="checkbox"/>
6	UE stage	Rapport de stage			<input type="checkbox"/>

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
UE	Epreuve		
1			
2			
3			
4			
5			
6			

## Informations complémentaires

- L'assiduité aux enseignements est obligatoire.
- Mémoire : rédaction et soutenance d'un mémoire (celui-ci vient condenser et évaluer l'ensemble des apports des U.E.) Soutenance possible en distanciel selon évolutions sanitaires et directives ministérielles, nationales, régionales et locales.
- Rapport de stage (U.E. stage)
- Le DU est délivré par le jury si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20